

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2021

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4110)

Retiré

AMENDEMENT

N ° 56

présenté par

M. Dufrène, M. Dharréville, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne,
Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 12

Aux alinéas 26 et 27, après le mot :

« Gouvernement »,

insérer les mots :

« ou du Parlement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à offrir la possibilité aux parlementaires de saisir le HCFP afin d'analyser les conséquences financières d'une des dispositions du PLF ou du PLFSS.